

REPRISE

GRANVILLE KARATE-KAÏ

Depuis le 11 juillet, le Ministère chargé des Sports a autorisé la reprise des sports de combat sous leur forme conventionnelle.

DOJO

Un **flux de circulation** sera mis en place : *entrée par le hall, sortie par la sortie de secours.*

Les portes resteront ouvertes, pour une **aération naturelle autant que possible.**

Un registre des présents sera tenu à jour ; **il faudra l'émarger.**

Accès **interdit aux publics ne pratiquant pas** une activité sportive.

Merci de **ne pas arriver en avance !**



REGLES DE DISTANCIATION

& GESTES BARRIERES

La distanciation physique n'est plus obligatoire lorsque la nature même de l'activité ne la permet pas.

La distance de 1m entre les pratiquants reste conseillée dans la mesure du possible...

Le lavage des mains et des pieds avec du savon ou du gel hydro-alcoolique est obligatoire en début et fin de cours et doit être fréquent !

Le port de chaussures spécifiques type taekwondo ou lutte est aussi autorisé.

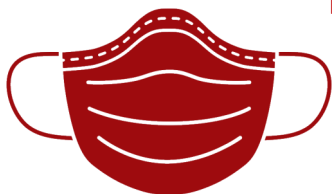


PORT DU MASQUE

Porter son masque dès son arrivée dans l'enceinte sportive et le garder pour tout déplacement.

Retirer son masque (uniquement dans le cadre de la pratique) **est possible**, mais **son port est toléré et encouragé.**

Il est demandé à chaque pratiquant d'avoir son propre matériel (protections, etc.) ; le club ne prêtera pas de matériel...



SORTIE

Le **nombre de pratiquants sur les tatamis sera limité à 50** (chiffre très rarement atteint).

Les vestiaires ne seront pas accessibles aux pratiquants ; pensez à votre sac de sport !

Un **nettoyage systématique de la surface** sera effectué en fin de cours.

On repart ou on récupère son enfant **à l'heure du côté de la sortie...**

